



Demande d'Autorisation environnementale (Défrichement, coupe ou d'abatage d'arbre)

1/4

Délibération
2021-069 CT

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

Vous souhaitez défricher ou abattre un arbre en zone naturelle ou sur une parcelle végétalisée en zone U (mentionnée dans l'annexe de l'article 24-4 du Code de l'Environnement) en dehors du cadre d'une demande de permis de construire ou d'une autorisation d'urbanisme.

Cadre réservé à la Collectivité

DEF

Collectivité

Année

N° de dossier

La présente a été reçue à la collectivité

Le :

cachet de la Collectivité

1 – Identité du demandeur

Le demandeur indiqué dans le cadre ci-dessous sera le titulaire de la future autorisation. Une visite de terrain peut être nécessaire en vue d'étudier la demande, le demandeur devra y être présent ou s'y faire représenter pour identifier et permettre l'accès au terrain concerné

Vous êtes un particulierMadame ☐ Monsieur ☐

Nom : Prénoms :

Date et lieu de naissance

Date : Commune :

Département : Pays :

Vous êtes une personne morale (Joindre le Kbis de moins de 6 mois)

Dénomination : Raison sociale :

N° SIRET : Catégorie juridique :

Représentant de la personne morale : Madame ☐ Monsieur ☐

Nom : Prénom :

2 – Coordonnées du demandeur

Adresse : Numéro : Voie :

Lieu-dit : Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Téléphone : Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

E-mail :@.....

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : Division territoriale : ;**Si vous souhaitez que les courriers de l'administration et les décisions soient adressés à une autre personne.**veuillez préciser son nom et ses coordonnées : Madame ☐ Monsieur ☐ Personne morale ☐

Nom : Prénom :

OU raison sociale :

Adresse : Numéro : Voie :

Lieu-dit : Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : Division territoriale :

Téléphone : Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

3 – Coordonnées du représentant du demandeur lors de la visite

Représentant

Madame ☐ Monsieur ☐

Nom : Prénoms :

Contacts

Téléphone : Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

E-mail :@.....

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : Division territoriale :

☐ J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante :

.....@.....

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

4 – Le terrain

4.1 – Localisation du (ou des) terrain(s)

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain (s) concerné (s) par votre projet. *Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire*

Adresse du (ou des) terrain (s)

Numéro : Voie :

Quartier :

Références cadastrales :

Section :

Numéro :

Superficie du (ou des) terrain (s) (en m²) :

.....

5 – Caractéristiques du projet

5.1 – Nature des travaux

Raison du défrichement ou de l'abatage d'arbre :

.....
.....
.....
.....

Courte description de la végétation de la zone, principales espèces concernées et superficie du défrichement envisagé :

.....
.....
.....

7 – Engagement du (ou des) demandeurs

J'atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation.

Je soussigné(e), auteur de la demande, certifie exacts les renseignements fournis.

A

Le :

Signature du (des) demandeur(s)

Veillez fournir deux dossiers complets constitués chacun d'un exemplaire du formulaire de demande accompagné des pièces nécessaires à l'instruction de votre demande parmi celles énumérées ci-après conformément aux articles 14-4 et 24-8 du code de l'environnement de Saint-Barthélemy (voir bordereau de dépôt des pièces jointes). Un exemplaire sur support numérique. Tous les exemplaires de la demande et du dossier sont adressés par pli recommandé, avec avis de réception postal, au Président du conseil territorial ou déposés contre décharge auprès des services

chargés de l'urbanisme.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la Collectivité. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Si vous souhaitez vous opposer à ce que les informations nominatives comprises dans ce formulaire soient utilisées à des fins commerciales, cochez la case ci-contre : ☐



Bordereau de dépôt des pièces jointes à une demande d'autorisation environnementale (Défrichement, coupe ou abatage d'arbre)

Cochez les cases correspondant aux pièces jointes à votre déclaration et reportez le numéro correspondant sur la pièce jointe

Pour toute précision sur le contenu exact des pièces à joindre à votre demande, vous pouvez vous référer à la liste détaillée qui vous a été fournie avec le formulaire de demande et vous renseigner auprès de l'Agence Territoriale de l'Environnement.

Cette liste est exhaustive et aucune autre pièce ne peut vous être demandée

Veillez fournir deux dossiers complets constitués chacun d'un exemplaire du formulaire de demande accompagné des pièces nécessaires à l'instruction de votre demande parmi celles énumérées ci-dessous (14-4 et 24-8 du Code de l'environnement de Saint-Barthélemy). Un exemplaire sur support numérique. Tous les exemplaires de la demande et du dossier sont adressés par pli recommandé, avec avis de réception postal, au Président du Conseil Territorial ou déposés contre décharge à l'accueil de la Collectivité.

Pièce obligatoire pour tous les dossiers :

Article 14-4 du code De l'environnement de Saint-Barthélemy

☐ **14-4** Un dossier joint à la demande comportant :

- 1° Un plan de situation indiquant la superficie du terrain objet de la demande ainsi que les références cadastrales ;
- 2° Une note présentant l'objet de l'opération ;
- 3° L'étude d'impact lorsque celle-ci est exigée.

Article 24-8 du code De l'environnement de Saint-Barthélemy

☐ **24-8** Un dossier joint à la demande comportant :

- Un plan sommaire indiquant la superficie du défrichement
- la localisation du ou des arbres concernés (Pour la coupe ou l'abatage d'arbre)